

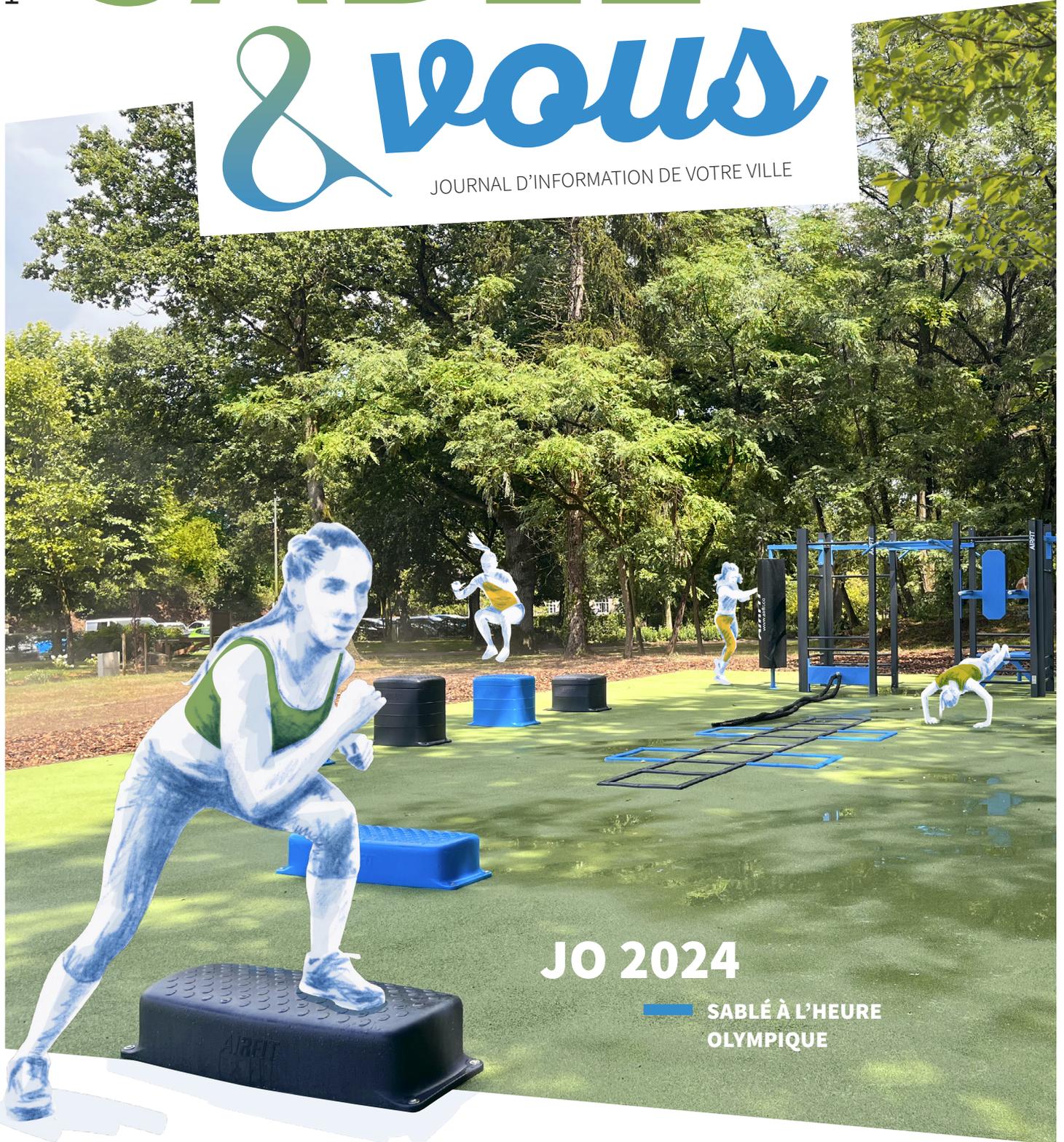
# SABLÉ

sablesursarthe.fr



# & vous

JOURNAL D'INFORMATION DE VOTRE VILLE



JO 2024

SABLÉ À L'HEURE OLYMPIQUE

3 **ÉDITO**  
de Nicolas Leudière

4 **ARRÊT SUR IMAGE**  
Y étiez-vous ?

5 **SUR LE VIF**  
Travaux : quelles autorisations demander ?

6 **PANORAMA**  
Chèques cadeau de proximité  
Une carte, un sourire  
Fonds Pierre Reverdy

7 **PANORAMA**  
Parking à vélos  
Fête de la musique  
Passerelle  
Rive Sud  
La Rocade change de nom  
Zones non-fumeur près des écoles

8-11 **GRAND FORMAT**  
Sablé à l'heure Olympique

12 **PREMIER PLAN**  
Mobile I.T. 72

13 **POINTS DE VUE**  
Mots de la majorité et des oppositions

14 **AGENDA**  
Sorties

15 **FLASH**

Directeur de la publication : Nicolas Leudière  
Rédaction : Bénédicte Coconnier  
Conception et réalisation : Service Communication  
Création couverture : agence A tribu  
Photos : Service Communication  
Impression : Imprimerie Cornuel - Papier recyclé

## Contacts

### MAIRIE DE SABLÉ

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. L' accueil général, l'État civil et les affaires générales sont ouverts jusqu'à 17 h 30 en semaine et le samedi de 9 h à 12 h. Tél. 02 43 62 50 00 - Fax. 02 43 62 50 03  
Hôtel de ville, place Raphaël Élizé, BP 129, 72305 Sablé-sur-Sarthe  
mairie@sablesursarthe.fr

### N° VERT

Pour toute question technique sur votre environnement de quartier :  
0 8000 72 300

### DÉCHÈTERIE

Du lundi au vendredi de 9h30 à 11h45 et de 13h à 17h15.  
Samedi : de 9h30 à 11h45 et de 13h à 16h45.  
Fermée le dimanche et les jours fériés.  
Déchèterie fermée aux professionnels.  
Accès sur présentation de votre badge.

### ORDURES MÉNAGÈRES

En cas de doute, référez-vous à votre guide du tri ou contactez le : 0 800 0086 28 (N° vert)  
Les sacs jaunes pour le tri des emballages sont à retirer à l'accueil de la Mairie.

### GUICHET UNIQUE

Tél. 02 43 62 50 60  
guichetunique@sablesursarthe.fr

**MÉDIATHÈQUE  
INTERCOMMUNALE  
ESPACE PIERRE REVERDY**  
Tél : 02 43 62 50 90

**LA VILLE SUR INTERNET**  
sablesursarthe.fr



**Villes et Villages Fleuris**  
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

# L'édito

## du maire



2024 est une année olympique. Et Sablé va vivre tout au long de cette année au rythme du sport avec un riche programme d'animations : des initiations aux disciplines olympiques pour les plus jeunes aux séances de découverte ouvertes à tous, en passant par des expos, des quizz, des tournois..., chacun pourra participer à son niveau à cette grande fête du sport. Et nul besoin d'être des athlètes pour nous réunir autour des valeurs véhiculées par le sport : l'esprit d'équipe, la persévérance, le respect... qui sont source de cohésion et participent au vivre ensemble.

Sablé renoue avec sa tradition de ville sportive avec l'obtention de 2 nouveaux labels en 2023, dont celui de "Ville sportive des Pays de la Loire", décroché en décembre dernier. Mais rien de tout cela ne serait possible sans les associations du territoire et tous ces bénévoles qui contribuent à faire de notre ville ce qu'elle est : une ville dynamique, solidaire, où on se sent bien.

À l'approche du printemps et des beaux jours, je ne peux que me réjouir de l'avancée des travaux du Périph'Nature. La 1<sup>ère</sup> tranche de ce projet de voie verte de 15km autour de Sablé, s'achève tout juste. Réservée aux piétons et deux-roues non motorisés,

elle relie - en toute sécurité - l'allée du Québec aux jardins partagés de l'avenue Cerisay dans le quartier de Montreux. La seconde tranche démarrera cette année, elle rejoindra le quartier de Gastines.

Je n'oublie pas nos commerçants de centre-ville. Les modes d'achat ont changé et cela nécessite une perpétuelle remise en question de leur part. Nous allons continuer à les soutenir en déployant un nouveau dispositif : les chèques cadeau de proximité, à utiliser dans les boutiques saboliennes et abondés par la ville, à hauteur de 50%.

Enfin, je termine par un appel à mes concitoyens, et tout particulièrement aux jeunes qui viennent d'avoir 18 ans et sont en âge de voter. Le 9 juin, nous élirons nos représentants au Parlement européen. Voter, c'est choisir. C'est aussi la meilleure façon de préserver cette paix européenne si précieuse dans le contexte géopolitique actuel tant chahuté...

**Prenez rendez-vous  
avec votre maire**

**02 43 62 50 02**

**Réunions publiques dans les quartiers avec le maire  
et les élus référents les samedis :**

- réunion publique de 10h à 10h45
- échanges de 10h45 à 12h

Quartier de Gastines : Nicolas Leudière, Françoise Richard & Alain Pontonnier  
le samedi 23 mars 2024, Ancienne école, Place de l'Église

Toutes les permanences sur [sablesursarthe.fr](https://sablesursarthe.fr) :  
rubrique « les référents de quartier »



### Intracting

Le 21 décembre, la ville a signé une convention d'avance remboursable « Intracting » de 110.000 € avec la Banque des Territoires. Cet accord va permettre de financer les travaux de rénovation énergétique de l'école Saint-Exupéry (plus de 300 élèves en maternelle et élémentaire) qui vont démarrer au second semestre 2024.

### Les vœux du maire

Plus de 500 personnes étaient présentes aux vœux de Nicolas Leudière, le 12 janvier sur la scène Joël le Theule. L'occasion pour le maire de faire un bilan de l'année écoulée et de présenter les chantiers en cours et à venir, et notamment celui de la passerelle sur la Sarthe qui démarrera en septembre 2024.

### Lumières d'Hiver

Les Saboliens ont été très nombreux à participer à la 2<sup>e</sup> édition de ce week-end dédié à la magie de Noël, du 1<sup>er</sup> au 3 décembre. À côté du traditionnel marché des exposants, un riche programme de festivités a su émerveiller petits et grands.



### Une carte un sourire

529 cartes de Noël ont été confectionnées par les enfants des écoles saboliennes pour cette 4<sup>e</sup> édition de l'opération intergénérationnelle. Le 22 décembre, une rencontre était organisée entre des élèves de CE2 de Saint-Exupéry et des résidents du Foyer des Bazinières, l'occasion d'échanger sur la vie d'autrefois et de partager un goûter convivial.

**ARRÊT SUR IMAGE**



### Ma Région Virtuose

L'évènement musical régional - ex Folle Journée - a réuni plus de 2.700 spectateurs sur le territoire sabolien du 26 au 28 janvier. 11 concerts d'ensembles professionnels et amateurs étaient programmés pour cette édition autour du thème des "Origines".



### Refuge LPO

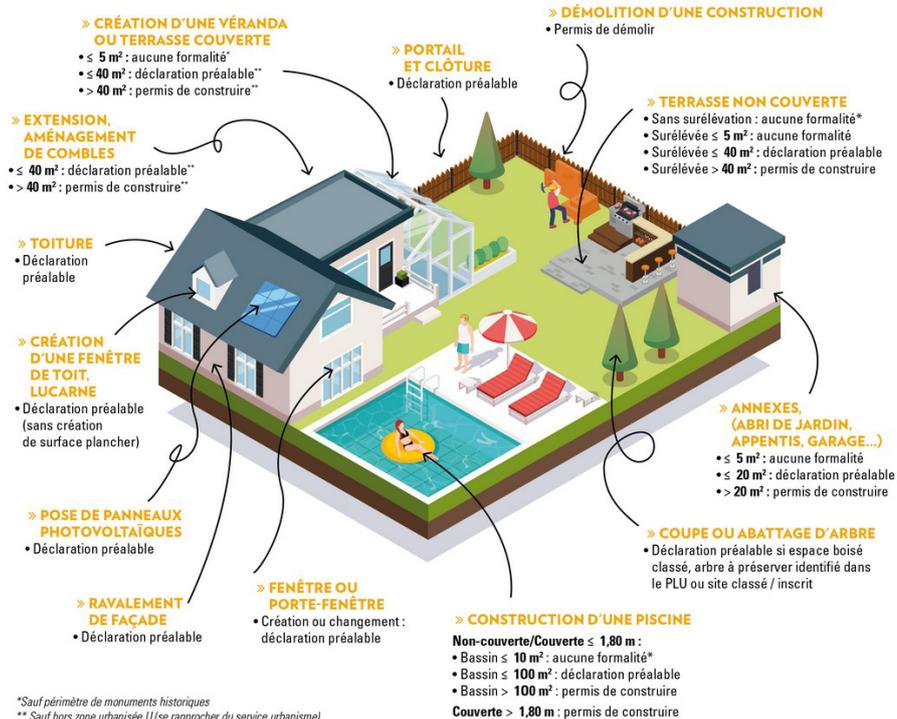
La trentaine de nichoirs installés dans le parc du château a fait l'objet d'un entretien annuel par la LPO Sarthe le jeudi 1<sup>er</sup> février. Les anciens nids ont été retirés afin de pouvoir accueillir de nouvelles nichées.



# Travaux

## Quelles autorisations demander ?

Vous êtes un particulier ou un professionnel et vous souhaitez réaliser des travaux ? Extension de votre maison, réalisation d'une clôture, pose d'une fenêtre de toit ou encore ravalement de façade ... tous ces travaux impactent l'aspect extérieur de votre bien et sont donc soumis à autorisation. Explications.



**A**vec l'arrivée des beaux jours, l'envie est forte de réinvestir nos extérieurs en planifiant quelques travaux : nouvelle clôture, création d'une terrasse, construction d'un abri de jardin..., **ces projets nécessitent une autorisation d'urbanisme délivrée par le Maire.**

Avant toute signature de devis ou achat de matériaux, pensez à anticiper.

## Pourquoi demander une autorisation ?

Sablé-sur-Sarthe a des particularités urbanistiques et architecturales. Le but des autorisations d'urbanisme est de veiller à maintenir cohérence et harmonie urbaines.

- Pour obtenir les autorisations, les formulaires à remplir peuvent être demandés au service aménagement ou peuvent être téléchargés sur le site internet [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)
- Le dépôt des dossiers peut se faire au service aménagement ou par voie dématérialisée à partir du site : [gnau.sablesur-sarthe.fr/gnau/#/](http://gnau.sablesur-sarthe.fr/gnau/#/)

Ensuite, l'instruction en mairie démarre. Cette étape consiste à étudier votre projet au regard des règles d'urbanisme et des

différents avis (services techniques, Architecte des Bâtiments de France,...).

**⚠** Sachez que votre projet peut être refusé (avis négatif) s'il ne respecte pas les règles du Code de l'urbanisme et/ou du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUiH). Pour connaître les délais, consultez le service aménagement.

## Vous êtes commerçant ? Ou une entreprise/ établissement recevant du public ? Ces formalités vous concernent :

**Pose d'une enseigne** : pour valoriser votre activité par une enseigne, une préenseigne ou une publicité, une autorisation est nécessaire.

**Aménagement d'un commerce** : les règles d'accessibilité et de sécurité doivent être respectées et vérifiées dans la cadre d'une autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public avant l'ouverture de votre établissement.

## Des règles spécifiques au territoire

Sur le territoire du Pays sabolien, des règles spécifiques s'appliquent, en lien avec la ZPPAUP et le PLUI-H : dans le périmètre de la ZPPAUP (Zone de protection du patrimoine architectural,

urbain et paysager) de Sablé (centre-ville / autour du château), l'Architecte des bâtiments de France (ABF) doit impérativement être consulté. À savoir : le délai d'instruction est majoré d'un mois.

## C'est quoi le PLUIH ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) du Pays sabolien est en vigueur depuis le 9 avril 2021. Il fixe notamment les grandes orientations d'aménagement et d'habitat du territoire et les règles d'occupation et d'utilisation du sol. Le PLUi-H s'impose à tous : particuliers, administrations et entreprises. Il sert de référence à l'instruction des autorisations d'urbanisme : permis de construire, déclarations préalables...

## PRATIQUE

Le service aménagement vous accompagne dans vos démarches liées au sol et à la construction.

Il vous accueille sans rendez-vous du **lundi au vendredi de 9h à 12h et sur rendez-vous, de 13h30 à 17h l'après-midi.**

9 rue Michel Vielle à Sablé  
Tél. : 02 43 62 50 16  
[urbanisme@sablesursarthe.fr](mailto:urbanisme@sablesursarthe.fr)



## COMMERCES

### Des chèques cadeaux de proximité

Des chèques cadeau de proximité à utiliser dans les boutiques saboliennes du centre-ville. C'est le nouveau dispositif déployé par la ville de Sablé à **partir du 11 mars** pour booster le commerce.

#### Comment ça marche ?

Il suffit de se connecter sur le site de Beegift qui propose des modules chèques cadeau digitaux, de renseigner la ville choisie et... d'acheter son **chèque cadeau d'un montant maximum de 20€** qui sera à faire valoir chez les commerçants inscrits dans la démarche. Ce chèque est ensuite automatiquement abondé par la ville de Sablé, à hauteur de 50%, **soit 10€ supplémentaires pour une dépense initiale de 20€.**

Sur ce projet, la ville a budgété 5000€. **L'opération est limitée à un**

**bon maximum de 20€ par personne et à deux bons par foyer.**

#### Nul besoin de résider à Sablé pour en faire l'acquisition.

Utilisables uniquement dans les magasins répertoriés par Beegift, ces chèques n'imposent pas de montant minimum lors de l'achat en boutique. Ils sont également sécables et peuvent être utilisés en plusieurs fois : on peut dépenser simplement 1€ si on le souhaite et utiliser le reste de la somme pour un achat ultérieur.

Cette opération innovante destinée à dynamiser le centre-ville s'inscrit dans un programme d'actions autour du commerce, initié par la municipalité : mise en place de concours pour Noël, animations pour la Saint-Valentin, pour Pâques...

**Pratique : bee.gift**

## Des oeuvres de Reverdy au Château d'Angers

Une nouvelle exposition est présentée au château d'Angers depuis le 19 janvier jusqu'au 12 mai 2024 : «*Du manuscrit à la BD. Nouveaux trésors des bibliothèques des Pays de la Loire*» réunit des oeuvres littéraires conservées dans les fonds patrimoniaux de 14 bibliothèques régionales.

Parmi les ouvrages exposés, 4 oeuvres originales de Pierre Reverdy ont été prêtées par la médiathèque sabolienne, dont 2 livres d'artistes illustrés l'un par Braque, l'autre par Picasso. Ces pièces appartiennent au fonds Pierre Reverdy qui conserve une soixantaine d'oeuvres originales de l'artiste, ainsi que des photographies, lettres, enregistrements audio...

**Pour rappel, ce fonds est consultable à la médiathèque Pierre Reverdy sur demande.**

*Exposition «Du manuscrit à la BD» au logis royal du château d'Angers jusqu'au 12 mai 2024. Plus d'infos sur [www.chateau-angers.fr](http://www.chateau-angers.fr)*

## QUARTIER RIVE SUD



Huit lots restent disponibles à la vente au sein de l'écoquartier Rive Sud, pour une surface moyenne de 400m<sup>2</sup>. Chaque lot est individuel et libre de constructeur. Comme tout nouveau propriétaire d'un terrain à Rive Sud, Arnaud Bigorgne s'est vu remettre par la ville un vélo électrique courant décembre.

Renseignement au service urbanisme : 02.43.62.50.16 ou [urbanisme@sablesursarthe.fr](mailto:urbanisme@sablesursarthe.fr)

## UN RADAR PÉDAGOGIQUE EN VILLE

La police municipale a fait l'acquisition d'un radar pédagogique mobile afin de mesurer la vitesse des véhicules et



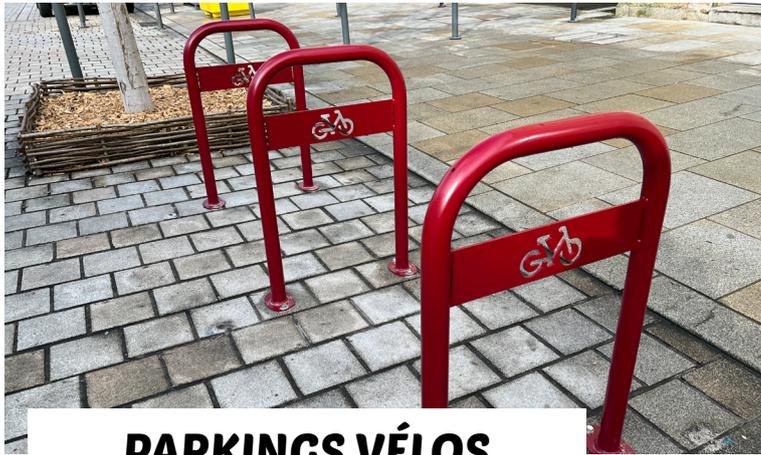
d'établir des statistiques. Ce radar interviendra en grande partie dans le centre-ville de Sablé. À l'examen des données, la police procédera à des contrôles de vitesse sur les zones particulièrement marquées par des vitesses excessives. Pour rappel, le centre-ville de Sablé dispose d'une réglementation spécifique définie dans l'arrêté municipal du 30/06/2010 :

- **En zone de rencontre**, le piéton est prioritaire devant tous les autres usagers. Le cycliste doit lui laisser la priorité. La vitesse est limitée à 20 km/h.

- **En zone 30**, la vitesse de tous les véhicules est limitée à 30 km/h. Les piétons ne sont pas prioritaires. Pour les cyclistes, toutes les rues sont à double sens.

## LE QUARTIER DE LA ROCADÉ CHANGE DE NOM

C'est officiel depuis le 28 décembre 2023 : suite à la demande de l'équipe municipale et après accord du Préfet de la Sarthe, le quartier de la Rocadé a été rebaptisé "Saint-Exupéry" (décret publié dans le journal officiel – liste des QPV).



## PARKINGS VÉLOS

L'installation d'appuis vélos se poursuit dans le centre-ville. Après les abords du pôle culturel l'Apostrophe fin 2023, trois nouveaux équipements (12 places) ont été installés place Raphaël Elizé en début d'année. Ces supports en métal sont facilement identifiables par les cyclistes grâce à leur couleur rouge. À terme, l'objectif pour la ville est d'uniformiser tous les supports en remplaçant les anciens. Les prochaines installations sont prévues sur le secteur de la place du Champ de Foire (4 emplacements), puis dans la rue de L'Île et place de la République. À noter, un nouvel emplacement dédié au stationnement des vélos sera créé sur le parking Michel Vielle.

## FÊTE DE LA MUSIQUE : APPEL AUX MUSICIENS

Vous êtes musiciens, chanteurs, danseurs amateurs ou semi-professionnels en groupe, ou en solo... Tous les styles sont les bienvenus que cela soit dans le domaine des musiques amplifiées, traditionnelles, classiques... **Venez partager votre talent musical !**

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 avril 2024.

### FORMULAIRE D'INSCRIPTION :

- en ligne sur [www.sablesursarthe.fr](http://www.sablesursarthe.fr)
- à retirer à l'accueil de la mairie
- à retirer à l'accueil de l'Apostrophe

**Renseignements :** Direction de l'action culturelle et du patrimoine au 02 43 62 50 55 ou [elise.dupont@sablesursarthe.fr](mailto:elise.dupont@sablesursarthe.fr)

## PASSERELLE

Pour voir le visage de la future passerelle sur la Sarthe, une vidéo

de présentation est disponible sur : [www.youtube.com/@SablesurSarthe](https://www.youtube.com/@SablesurSarthe) et sur [sablesursarthe.fr](http://sablesursarthe.fr)

## À LA RECHERCHE D'ANIMATEURS

La direction de la famille, des politiques sportives et des solidarités recrute DES ANIMATEURS (F/H) durant toute l'année scolaire pour la restauration et la garderie scolaire, les mercredis loisirs, les vacances.

*Pour candidater : télécharger le formulaire sur [www.sablesursarthe.fr](http://www.sablesursarthe.fr) Recrutement*

*Renseignements : 02 43 62 50 10*



## Interdiction de fumer et vapoter aux abords des écoles



La ville de Sablé-sur-Sarthe a adopté un arrêté portant sur l'interdiction de fumer et de vapoter aux abords des établissements scolaires.

Ainsi, depuis le 25 octobre 2023, les abords des établissements scolaires sont des lieux considérés comme des espaces sans tabac. Cette interdiction est matérialisée par la pose d'une signalisation sur les sites concernés. Il est désormais interdit de fumer et de vapoter sur le domaine public dans un périmètre de 15 mètres autour de l'entrée des écoles (publiques et privées) maternelles et élémentaires de la commune, sous peine d'amende pouvant aller jusqu'à 150 € : les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 7h30 à 18h30 (hors périodes de vacances scolaires).

# JO PARIS 2024

## SABLÉ À L'HEURE OLYMPIQUE

Dans le cadre de sa labellisation «Terre de Jeux 2024», Sablé se met à l'heure olympique en proposant tout au long de cette année une série d'actions autour du sport. Et il y en aura pour tous !

Pour célébrer l'année olympique, Sablé a vu les choses en grand ! Depuis le mois de janvier, la ville se mobilise autour des JO en proposant des événements autour des disciplines olympiques. L'objectif est simple : faire participer un maximum de Sablois à cette grande fête à travers un programme d'animations qui s'adresse à tous les publics.

### Pour les plus jeunes

La programmation a été lancée dès janvier en milieu scolaire avec des ateliers, animés par les éducateurs sportifs de la ville. Baptisée "*Terre de Jeux à l'école*", l'action a permis à tous les élèves des écoles élémentaires sabloises - publiques et privées - de découvrir des disciplines présentes aux JO, comme l'escrime, l'escalade, le hand, le hockey, le tir à l'arc... Un gros travail de pédagogie a également été réalisé en classe autour de la présentation des JO, leur histoire et les valeurs qu'ils véhiculent.

La Caravane Terre de jeux du Comité régional Olympique a fait étape à Sablé fin février afin de permettre aux différents publics de s'initier



à des sports olympiques en lien avec les associations sabloises. Une exposition, un quizz géant, une fête pour le lancement des JO,... sont également au programme, ainsi que plein de surprises jusqu'au mois de décembre avec un tournoi de handball jeunes qui clôturera cette année olympique à Sablé. **PROGRAMME DÉTAILLÉ EN PAGE 11.**

Sur chaque période de vacances scolaires, des initiations / séances de découverte aux disciplines olympiques sont proposées via les Tickets Loisirs Jeunes. À souligner, la gratuité a été instaurée sur les vacances d'hiver pour les enfants résidant dans les deux quartiers prioritaires de la Ville.

#### Ticket loisirs jeunes PROGRAMME vacances de printemps (22 avril - 3 mai)

Lundi 22 avril : journée nautique kayak et aviron - base d'aviron

23 avril : jeux athlétiques (course, saut, lancé)- Gymnase R. Elizé

25 avril : badminton en famille au gymnase Anjou

26 avril : journée "Boxing tour et judo" au city-stade Saint-Exupéry  
Mardi 30 avril : escalade à la falaise de la Jeune panne

Jeudi 2 mai : activités gymniques et artistiques (gymnase Marcelle Thébault) / Tir à l'arc en famille (gymnase Henri Bonnet)

Pour s'inscrire : 02 43 62 50 15 / [guichetunique@sablesursarthe.fr](mailto:guichetunique@sablesursarthe.fr)



### De gros investissements sur les équipements

Après la sortie de terre du city-stade de Gastines en 2022, la réfection des cours de tennis et la création d'un terrain de padel en 2023, l'installation d'une aire fitness dans le parc du château, l'aménagement d'un espace d'accueil à Sosthène Bruneau (achevé en janvier 2024), la ville a démarré le chantier de la **base nautique de canoë kayak** fin novembre. Cette réalisation, qui inclut la réhabilitation de l'existant et une extension de 30m<sup>2</sup>, sera opérationnelle en septembre prochain. Les travaux s'élèvent à 582.000€ TTC pour un montant attendu de subventions de plus de 56% du coût.

Prochain chantier qui doit démarrer au second semestre 2024 : **un terrain de beach volley** pour un coût estimé de 55.000€ TTC. "Nous irons chercher des subventions auprès de l'ANS (Agence nationale



## QUESTION À NICOLAS RENOU

Adjoint en charge des sports

### Quels sont les grands axes de la politique sportive de la ville ?

Notre politique sportive s'articule autour de 6 axes :

- L'aide au développement des clubs par la mise à disposition d'équipements sportifs de qualité et le maintien de subventions adaptées aux exigences des différentes disciplines.
- La modernisation du patrimoine sportif de la ville. On a démarré fort dès le début du mandat avec les travaux au club de tennis dans une structure très vieillissante (réfection des 3 terrains extérieurs, création du terrain de padel). Fin novembre, nous avons commencé les travaux de la base canoë-kayak qui n'avait pas bougé depuis 40 ans... Et nous continuons à faire l'analyse de nos structures.
- Le développement de la pratique sportive "pour tous, partout et ensemble". Personne n'est oublié dans nos réflexions, nous avons la volonté que le

sport soit ouvert à tous. Nous avançons sur le sport handi et le sport adapté, ainsi que sur l'inclusion avec la Sassa (association Sablé sport santé).

- La concertation avec les dirigeants sportifs sur tous les projets sportifs de la collectivité.
- L'animation et l'éducation. C'est primordial pour nous de sensibiliser les jeunes à la pratique sportive, notamment par le biais d'actions en direction des scolaires. On a encore du boulot car 50% de nos jeunes dans les quartiers prioritaires de la ville n'accèdent ni au sport, ni à la culture. Il faut qu'on aille les chercher !
- L'événementiel : en accueillant de grands événements (Trophée Sarthe Basket, Région Pays de la Loire Tour...), mais aussi en proposant toute l'année des animations autour du sport. En 2023, nous avons initié un certain nombre de temps forts autour du label Terre de Jeux et nous poursuivons cette année avec le programme dédié aux JO qui s'étale jusqu'au mois de décembre.



du sport qui a notamment financé 50% de l'aire fitness)", annonce Nicolas Renou, adjoint aux sports. Cette nouveauté se fera en lien avec la section volley de Raphaël, le club Sablé Volley et le Tennis club de Sablé.



Le stade Rémy Lambert accueille des sièges rouges qui proviennent de la salle de spectacle Antarès. Il s'agit d'un don de la ville du Mans. 900 sièges sont ainsi en cours d'installation, en partenariat avec les bénévoles du Sablé FC.

# LE SPORT À SABLÉ EN CHIFFRES



Sablé est une ville sportive. Pour preuves, le nombre important de clubs, animés par des bénévoles fortement mobilisés autour des valeurs du sport et qui accueillent toujours plus de licenciés ; mais aussi la volonté de l'équipe municipale de continuer à investir dans les structures existantes et la création de nouveaux équipements. Tour d'horizon en quelques chiffres.

**46**

C'est le nombre d'associations sportives répertoriées à Sablé

**35**

C'est le nombre de disciplines sportives proposées à Sablé

**4.050 licenciés**

C'est le nombre de licenciés sur la commune, soit une hausse de +10 % sur un an

**3 labels**

Terre de Jeux 2024 (2020)  
Ville active et sportive (2023)  
Ville sportive des Pays de la Loire (2023)

**50%**

C'est le nombre de licenciés dans les clubs sablois qui ne résident pas à Sablé

**75%**

28 sports + 4 sports additionnels sont au programme des JO de Paris.  
75% des sports sélectionnés sont pratiqués dans les clubs sablois !

**1,05 M€**

C'est le montant TTC investi dans le sport sur les 3 premières années du mandat.  
553.000€ de subventions sont attendues sur ce montant



## Les équipements sportifs

### JO : la 6<sup>e</sup> fois en France

L'organisation des JO dans un pays est un événement très rare. C'est seulement la 6<sup>e</sup> fois que la France accueille cet événement sportif planétaire. Les derniers jeux d'été en France ont eu lieu en 1924 !



1 salle d'armes/dojo

1 centre aquatique

- 1 club de plongée

Tennis club

- 1 club house
- 3 courts couverts
- 3 courts extérieurs en terre battue synthétique
- 1 mur de frappe
- 1 terrain de padel

Complexe de l'Hippodrome

- 2 terrains de rugby
- 11 terrains de football à 7
- 6 terrains de football à 11
- 1 piste de trot et de galop
- 1 piste d'obstacle

7 gymnases

qui accueillent les associations sportives locales mais également des compétitions départementales, régionales et nationales.

- 2 stades de foot
- 1 base nautique d'aviron
- 3 clubs de boules de fort
- 1 golf
- 1 base nautique de canoë-kayak

# Et 1, et 2, et 3 labels !

Après la labellisation Terre de Jeux 2024 - qui valorise les collectivités territoriales engagées dans l'aventure des JO à travers un programme d'actions autour du sport - la ville de Sablé a obtenu 2 autres labels sportifs en 2023.

Une belle récompense pour la commune qui a pu s'appuyer sur la densité et la mobilisation de son réseau associatif pour décrocher ces distinctions.

**"Ville active et sportive"**  
**3 lauriers - Août 2023**



Ce label national, créé en 2017,

récompense et valorise les villes qui portent des initiatives, des actions, des politiques sportives cohérentes et font la promotion des activités physiques accessibles au plus grand nombre. 688 communes sont labellisées en France (de 1 à 4 lauriers).

Avec ses 3 lauriers qui soulignent le caractère innovant de l'offre sportive couplé à des actions de citoyenneté tenant compte des spécificités du territoire, Sablé est la 2<sup>e</sup> ville de la Sarthe à obtenir ce label après Allonnes.

À l'échelle régionale, seules les villes d'Angers et Saint-Nazaire ont 4 lauriers. **Pour ce label, la ville travaille déjà sur des pistes d'amélioration pour obtenir le 4<sup>e</sup> laurier, et tout particulièrement sur la mobilité et l'accessibilité au sport pour tous.**

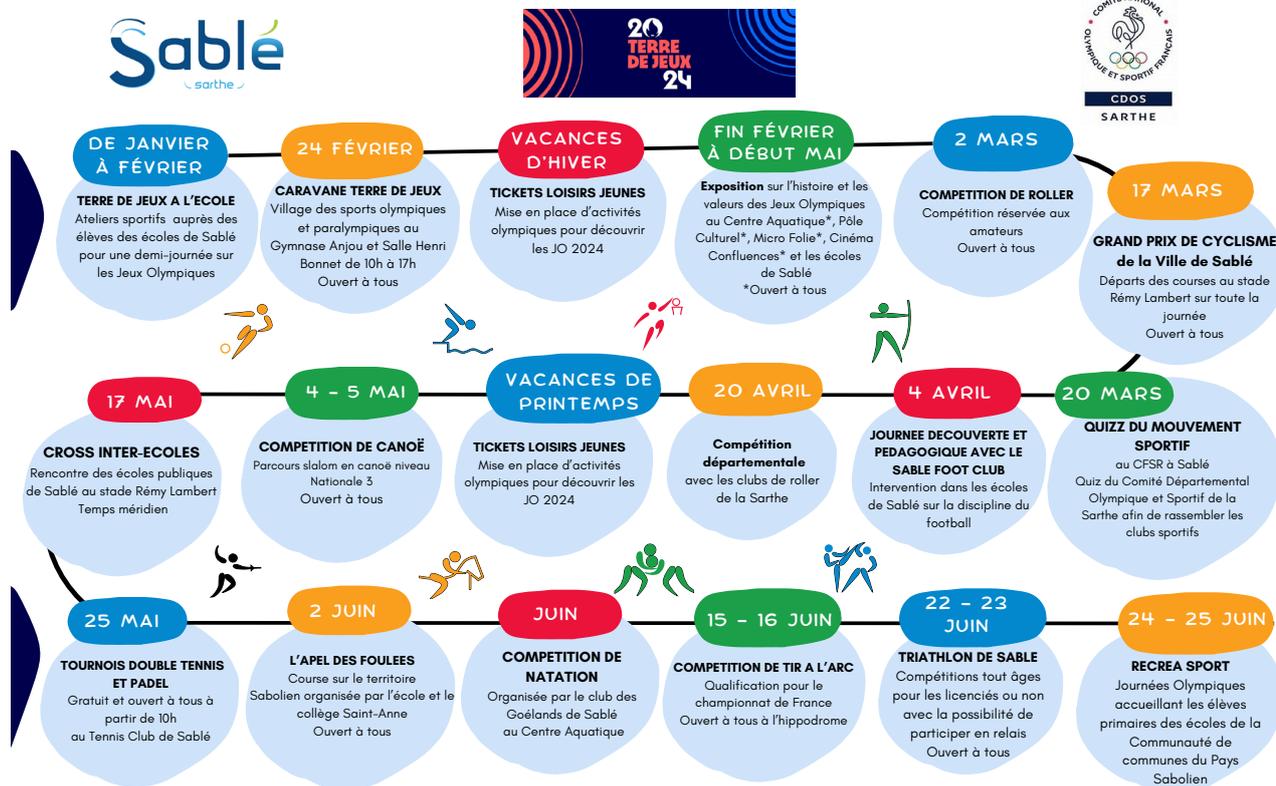
**"Ville sportive des Pays de la Loire" - 3 flammes**  
**Décembre 2023**



Ce label décerné par le CROS (Comité régional olympique et sportif) des Pays de la Loire récompense les actions menées sur la commune en faveur du sport et de l'activité physique. Il répond à un double objectif :

- valoriser l'investissement des collectivités oeuvrant de manière significative au développement du sport,
  - renforcer la dynamique associative
- Axes de travail pour la suite : poursuivre la réflexion sur les équipements sportifs.**

## ACTIONS POUR LES JEUX OLYMPIQUES 2024 DE JANVIER À JUIN



D'autres actions entrant dans le cadre du label "Terre de Jeux" pourront émerger durant l'année 2024



## MOBILE I.T. 72

### Un service indispensable

*Vous êtes une personne âgée de 70 ans et plus, en situation de perte d'autonomie, de handicap ou à mobilité réduite et vous avez besoin de vous déplacer pour un rendez-vous médical, faire vos courses ou simplement rendre visite à des amis..., Mobile I.T. 72 répond à vos besoins.*



Hébergé dans des locaux mis à disposition par la ville de Sablé, ce service de covoiturage associatif, né en 2012, a effectué 3.634 accompagnements en 2023 (+11% de trajets en un an) pour près de 61.000 km sur le territoire intercommunal, son périmètre d'intervention.

Parmi les 290 bénéficiaires, les 2/3 sont âgés de 80 ans et plus, 62% sont Sablois. 75% sont des femmes.

Équipée de 3 véhicules PMR avec rampe d'accès et fauteuil, l'association est sur le pont chaque jour pour trans-

porter celles et ceux qui ne peuvent pas ou plus le faire seuls.

### 82 bénévoles mobilisés

Une mission qui est possible grâce aux 82 bénévoles qui se relaient pour assurer ce service. *"4 bénévoles sont mobilisés chaque jour pour les transports, auxquels on peut ajouter une personne pour les tâches administratives, l'entretien des véhicules..., nous arrivons à l'équivalent de 5 emplois à temps plein sur l'année"*, souligne Jean-Claude Bèchepois, le président de Mobile I.T. 72.

Sur l'année 2023, l'association se réjouit de l'intégration d'une dizaine de nouveaux bénévoles - essentiellement de jeunes retraités - qui permettent de faire perdurer ce service devenu indispensable sur notre territoire.

Un accompagnement sur 3 est lié à un rendez-vous ou à un suivi médical

(près de 25% des trajets concernent le centre hospitalier du Bailleul) ; un sur 4 est lié à l'accueil de jour "la Parenthèse" destiné aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de troubles apparentés.

#### **Pour pouvoir bénéficier du service :**

il faut résider sur la Communauté de communes, avoir 70 ans et plus ou être à mobilité réduite ou en situation de handicap. La cotisation annuelle est de 6€. Chaque déplacement (aller-retour) est facturé 7€, quelle que soit la distance.



### PRATIQUE

MOBILE I.T. 72  
23 bis, rue Aristide Briand à Sablé  
Tél. : 06 38 94 98 09  
mobilité72@gmail.com

## Mot de la majorité

2024 Année Olympique. Sablé se met au diapason de cet évènement planétaire pour une belle fête et favoriser ainsi l'engouement pour le sport et le bénévolat.

Forte de ses 46 associations et de ses nombreuses infrastructures, la ville propose un programme varié d'animations sportives pour les scolaires et le grand public incluant des ateliers sportifs, récréa sport, des rencontres inter-écoles, des mini jeux olympiques, une journée festive pour l'inauguration des JO...

Durant toutes les vacances scolaires, des actions autour des disciplines olympiques sont mises en place pour les plus jeunes dans le cadre des tickets loisirs. En complément, de nombreux évènements sportifs organisés par les clubs de Sablé vont se succéder tout au long de l'année. Vous pouvez retrouver le programme en pages centrales de ce magazine.

Donner, recevoir, partager : ces vertus fondamentales sont de toutes les modes, de toutes les époques. Elles sont le sport...

**Vive le sport pour toutes et tous !**



## Mots de l'opposition

### Sablé au coeur

En cette année olympique et paralympique, après "Terre de jeux 2024", "Terre active", la ville de Sablé obtient son 3<sup>ème</sup> label sportif "Ville sportive des Pays de la Loire" (3 flammes sur 5). Nous ne pouvons que nous réjouir de cette reconnaissance qui valorise le travail et la richesse de notre tissu associatif. C'est aussi, bien sûr, le fruit des politiques sportives successives menées depuis plusieurs mandats à Sablé qui ont toujours encouragé et soutenu les projets associatifs et les grands évènements sportifs.

Ces différents labels sont une juste récompense de la diversité de nos associations, de toutes nos infrastructures et surtout de l'investissement de tous nos bénévoles qui ont su, il faut le rappeler, rebondir après la crise sanitaire et la baisse générale de leurs subventions. Souhaitons que dans les semaines à venir, le label "Terre de jeux" fasse vivre notre territoire, et plonger Sablé dans les valeurs de l'olympisme.

### Mieux vivre à Sablé

Changer le nom d'un quartier sans réellement l'animer ne résout pas les problèmes sous-jacents et les enjeux sociaux qui peuvent se poser. Il est généralement plus efficace de travailler sur le développement urbain, l'offre culturelle, l'emploi, la sécurité et la mixité sociale pour revitaliser un quartier en difficulté. Le simple changement de nom ne suffira pas à transformer un quartier en profondeur.

Cela est comme changer le nom de Pôle emploi en France travail. Cela est un écran de fumée qui occupe l'espace médiatique. Donne l'impression que quelque chose est fait mais en fait cela ne donne pas plus de travail aux chercheurs d'emploi.

Par manque de place, la suite est à lire sur notre page Facebook "L'opposition Gauche-écologiste de Sablé".

15/03

Climax ~ Cie Zygomatic

Humour

Scène Joël Le Theule

20h30

Dès 8 ans

Tarifs de 9 à 16€



22/03

Section FUTSAL

Sablé FC

Sport

Gymnase de l'hippodrome

De 19h45 à 22h

À partir de 17 ans

Porte-ouverte / Gratuit

23/03

Karl ~ Cie Betty Boibrut'

Théâtre d'objets

Scène Joël Le Theule

10h30

Dès 3 ans

Tarifs de 5 à 8€

Durée : 30mn



25/03

Conseil municipal

Salle Jean-Michel Bazire,

allée du Québec

18h

Ouvert à tous

18/04

Les JO à travers la sculpture antique

Conférence histoire de l'art

Palace Carnot

18h30

Tarif 5€

20/04 > 05/05

Ciné vacances

Des places de cinémas à 2€ pour les jeunes Saboliens, âgés de 3 à 17 ans, sont à venir retirer à l'accueil de la mairie. Deux coupons sont remis à chaque jeune par an. Ils sont à utiliser sur les périodes de vacances scolaires au cinéma Confluences de Sablé.

Retrait des coupons : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et samedi de 9h à 12h

16/05

Journée de l'entrepreneuriat sabolien

Pour les porteurs de projets

Salle Madeleine Marie

De 9h à 16h30

17 et 18/05

Mai à vélo

Ouvert à tous et gratuit

Animations autour du vélo : ciné-débat, balade gourmande, spectacle

Du 25/05 au 08/06

Festiventail

Cie de danse l'Éventail

**Au programme :** parade, exposition, goûter et cocktail baroques, bal costumé, conférence humoristique, caravane baroque, ateliers artistiques, projections de spectacles, interview, clôturés sur scène par la dernière création de la compagnie.

• Spectacle le samedi 8 juin à 20h30

Scène Joël Le Theule

Tarifs de 9 à 16€

Durée : 1h20

02/06

L'Apel des Foulées

Défi sportif / Courses à pied nature

15/06

Sablé Sarthe Run and Kayak

Randonnée en équipe de 2 ou 3

Base nautique de Sablé-sur-Sarthe

9h-17h

Tarif : 10€ par équipe

canoekayaksable.com / 06 52 09 55 60

L'ENTRACTE

Horaires d'ouverture

Les lundis, mercredis et vendredis de 10h à 13h et de 14h à 18h30.

Tél. 02 43 62 22 22 / lentracte-sable.fr

Billetterie

billetterie@lentracte-sable.fr

# FLASH

Réjoignez le CMJ sur  
TikTok !

Pour suivre l'actu du Conseil  
municipal des jeunes :

[@sable\\_cmj](https://www.tiktok.com/@sable_cmj)



**Sablé**  
(CMJ)

## Un logo pour le CMJ

C'est lors des vœux du maire, le 12 janvier, qu'a été officiellement présenté le logo du CMJ qui est une déclinaison du logo de la ville.

## Collecte de jouets

Jouets, jeux d'éveil, peluches, livres... Le Conseil municipal des jeunes s'est à nouveau mobilisé pour une collecte lors du marché de l'Avent des 2 et 3 décembre dernier afin d'en faire don à des associations. Cette opération, réalisée en partenariat avec le comité de qualité de vie au travail de l'entreprise Valeo Sablé qui réalise une collecte en parallèle au sein de son usine, a permis de récupérer de nombreux jouets qui n'étaient plus utilisés mais en bon état. Le 20 décembre, le CMJ a remis les dons collectés au Secours catholique et à Alpha Sablé.

C'est la 5<sup>e</sup> année que les jeunes élus saboliens organisent ce type d'action. L'an dernier, le CMJ avait choisi de faire un don à un orphelinat béninois via l'association sarthoise de l'orphelinat Saint-Nicolas du Bénin.



## Sensibilisation contre le harcèlement dans le sport

Le 17 janvier, le CMJ a parrainé une action de sensibilisation à destination des jeunes. Organisé par le club de bowling de Sablé, ce temps dédié à la prévention était animé par l'association Colosse aux pieds d'argile qui lutte contre le harcèlement et le bizutage, et notamment dans le sport.



# Élections Européennes

## Inscription sur les listes électorales

Vous souhaitez vous inscrire pour les élections Européennes qui auront lieu le dimanche 9 juin 2024.

Pour cela, il faudra vous adresser à la mairie ou télécharger les formulaires sur internet :

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Les inscriptions seront closes le 3 mai 2024. Les cartes d'électeur sont envoyées après cette date.

### CONDITIONS D'INSCRIPTION :

- être Français ;
- être âgé de 18 ans au plus tard le 8 juin 2024 ;
- jouir de ses droits civiques et politiques, ou en cas de condamnation, être amnistié ;
- avoir son domicile ou 6 mois de résidence dans la commune ;
- avoir acquis la nationalité française. Vous devez vous inscrire avant le 3 mai 2024, en présentant votre nouvelle carte nationale d'identité, ou un certificat de nationalité ou votre décret de naturalisation et un justificatif d'adresse ;
- Inscription en ligne avant le 1er mai 2024.

**Les jeunes qui ont 18 ans dans l'année seront inscrits d'office sur les listes électorales** (loi du 01/11/1997) à condition de s'être soumis aux obligations de recensement militaire dans les délais impartis. Les jeunes bénéficiant de l'inscription d'office sont invités à vérifier, avant le 3 mai 2024, s'ils figurent bien sur la liste électorale.



### PIÈCES À FOURNIR :

Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans ;

justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, de gaz, d'électricité, ...).

**En cas d'hébergement chez un tiers, présenter une attestation d'hébergement établie sur papier libre par l'hébergeant et sa pièce d'identité.**

**Attention :** en cas de changement de domicile, le signaler en mairie avant le 3 mai 2024.

Si vous quittez Sablé-sur-Sarthe, vous devez vous faire inscrire sur la liste électorale de la commune ou vous habitez.

Les ressortissants de pays membres de l'Union Européenne, inscrits sur la liste complémentaire européenne, participeront à ce scrutin.